



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conséquences

Question au Gouvernement n° 775

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, la France vient de vivre un été meurtrier, au sens propre comme au sens social du terme. Il a marqué particulièrement l'esprit de nos concitoyens ; il a renforcé leur mécontentement, leur colère et, je le dis, leur ras-le-bol de votre politique, toute vouée aux intérêts du MEDEF. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Non seulement vous mettez en oeuvre son programme, mais vous allez au-devant de ses exigences. Vous êtes le Père Noël pour les plus fortunés, la haute finance et le grand patronat, ainsi qu'en témoigne votre persistance cynique à baisser leurs impôts...

Mme Chantal Robin-Rodrigo. C'est vrai !

M. Alain Bocquet. ..., à leur allouer des cadeaux fiscaux et des exonérations de cotisations sociales patronales.

M. Jacques Desallangre. Absolument !

M. Alain Bocquet. En revanche, vous êtes le Père Fouettard pour l'immense majorité des Français *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, le monde du travail, les plus démunis et les plus faibles. Chômage en hausse, vie de plus en plus chère, conditions de travail de plus en plus dures, protection sociale remise en cause, multiplication des atteintes aux droits des salariés et à leur liberté syndicale, et j'en passe : force est de constater que vous et votre gouvernement n'y allez pas de main morte. Entre la loi rétrograde sur les retraites votée en juillet et les restrictions d'indemnisation du chômage, entre les privatisations, la casse des services publics et votre budget de super austérité pour 2004, c'est la même logique de défiguration de la France que vous poursuivez (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains) : on passe de la fracture sociale à la rupture sociale. (« *Eh oui !* » sur les mêmes bancs.)

Votre politique ultralibérale impitoyable fait beaucoup de mal à la France et à son peuple. Les Françaises et les Français ne veulent plus de ces choix qui placent l'argent au-dessus de tout, en lieu et place des êtres humains. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Allez-vous entendre l'appel du pays ? Il est grand temps de changer de cap. Les Français peuvent compter sur le groupe des député-e-s communistes et républicains... *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Les Françaises et les Français peuvent, disais-je, compter sur le groupe des députés communistes et

républicains pour s'opposer à votre politique et proposer des solutions alternatives pour l'emploi, la santé, la justice sociale et fiscale, le développement économique de la France (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), et ce en liaison constante avec le mouvement social, dont nous nous ferons ici les interprètes fidèles des aspirations à vivre mieux dans une société de progrès partagé par tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre. Monsieur Bocquet, je vous répondrai plus en votre qualité de président de groupe qu'au nom de la pertinence de vos propos. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Mme Muguette Jacquaint. C'est incroyable !

M. le Premier ministre. Il est normal que nous ne soyons pas d'accord et il n'y a rien de nouveau à cela.

M. Patrick Braouezec. Allez dans les quartiers !

M. Bernard Roman. Rendez donc visite à la « France d'en bas » !

M. le président. Monsieur Roman, je vous en prie !

M. le Premier ministre. Je voudrais vous dire deux choses très importantes.

La première est que je partage votre appel pour que l'humain domine l'argent. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Henri Emmanuelli. Ça alors !

M. le Premier ministre. Mais, durant les cinq ans où vous avez participé au pouvoir, je ne vous ai pas trouvés particulièrement sévères les fois, très nombreuses, où se sont imposées les logiques de l'argent, eu égard à la financiarisation de notre économie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*) Je ne vous ai pas vus non plus vous battre comme se sont battus les députés de la majorité en faveur de l'augmentation du SMIC ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Je tiens à vous dire que je suis fier d'être le chef du gouvernement qui, en trois ans, aura permis à un million de smicards de toucher le treizième mois ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Henri Emmanuelli. Et les autres ?

M. le Premier ministre. Je suis très heureux de cette initiative. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je suis fier aussi - à chacun ses fiertés - que ceux qui ont travaillé dès quatorze, quinze ou seize ans aient vu avancer l'âge de leur retraite. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean Glavany. Et l'allocation spécifique de solidarité ?

M. le Premier ministre. Je n'ai pas entendu ceux qui prétendent avoir une conscience sociale faire ces choix populaires.

Mme Martine David. Et la CMU ?

M. le Premier ministre. Je pense également à ce que nous venons de faire avec la prime pour l'emploi, pour aider davantage ceux qui ne paient pas d'impôt, avec 500 millions d'euros supplémentaires...

Mme Martine David. Seulement !

M. le Premier ministre. Tout cela me paraît très important pour les milieux populaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Enfin, je voudrais vous dire que vous avez tort de penser que l'impôt sur le revenu ne touche qu'une catégorie limitée de la population. Dans 16 millions de foyers, des Français travaillent et aspirent à tirer profit de leur travail.

M. Christian Bataille. Vous êtes le défenseur des riches !

Mme Martine David. Parlez-nous des impôts locaux ?

M. le Premier ministre. Si nous voulons assumer les valeurs de la République, il faut aussi assumer celle du mérite, essentielle pour tous ceux qui font des efforts. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Voilà pourquoi, monsieur le député, je crois sincèrement que le combat, qui est celui de mon gouvernement, pour l'emploi et pour le travail, est un combat pour tous les Français. C'est un combat populaire ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 775

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 octobre 2003